

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Lundi 3 août 2015

1. Ouverture de la séance :

Le maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Denis Dion, Vanessa Faucher, Raymond Fournier, Simon Lafrenière, Louis Désy et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

15-2585

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Louis Désy d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux des 1^{er} juin, 6 et 17 juillet 2015.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - *Résolutions amendées pour le pacte rural (site Web et mur des minéraux)*
 - *Appui financier Sentier frontaliers*
 - *Participation au projet « Contrée du tour de la montagne », Sentiers Mont-Mégantic Inc. et nomination d'un représentant*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

15-2586

3. Adoption des procès-verbaux des 1^{er} juin, 6 et 17 juillet 2015 :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Simon Lafrenière d'adopter les procès-verbaux mentionnés en titre, tels que présentés. Adopté à l'unanimité.

15-2587

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Raymond Fournier d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2015 pour un total des dépenses d'une somme de 61 008,78 \$ et un total des revenus d'une somme de 54 952,07 \$. Adopté à l'unanimité.

5. Rapport du Maire :

En juillet, il n'y a eu aucune réunion du la MRC du Haut-Saint-François donc aucun dossier n'a été discuté.

Pour le festival hommage Chartierville qui a été discuté depuis quelques mois, une rencontre a récemment eu lieu et ce projet est reparti ; en septembre prochain se tiendra une nouvelle rencontre.

6. Rapport des comités ad hoc :

M. Louis Désy par du sentier riverain et environ 200' de trottoirs de finalisés, le 2^e pont est presque terminé et le matériel est pratiquement transporté au complet.

Pour le projet écohameau, Louis Désy parle qu'il a rencontré un couple de Montréal qui s'apprête à prendre leur retraite et serait intéressé à ce genre du projet.

Vanessa Faucher rappelle à tous les participants de ne pas oublier l'épluchette de blé d'Inde de la municipalité le 22 août prochain avec toutes les activités.

M. Raymond Fournier mentionne qu'après avoir compilé les statistiques à date pour la mine d'or et la côte magnétique, celles-ci dépassent de beaucoup les statistiques des dernières années tant au niveau fréquentation qu'au niveau des revenus. L'animation est fait d'une façon différente et les gens sont intéressés à y participer.

Par la suite, M. Fournier informe les membres du Conseil d'un projet touristique « Circuit tour de la montagne » qui implique les municipalités de Notre-Dame des Bois, Val-Racine, Scotstown, Hampden, La Patrie et Chartierville. Un dépliant sera créé décrivant les services d'hébergement, de restauration et d'attractions touristiques autour de nos municipalités respectives et autour du Mont-Mégantic. Une implication financière de 1 500 \$ ainsi que la nomination d'un représentant de la municipalité devra se faire par résolution.

Informations, correspondance & demandes diverses :

15-2588

Résolutions amendées pour le pacte rural (site Web & mur des minéraux :

Attendu que la municipalité de Chartierville a adopté le 15 décembre 2014 une résolution retenant la soumission de Quatral Solutions inc. pour refaire totalement et remettre à niveau le site web de la municipalité;

Attendu que le prix soumis par Quatral Solutions inc. était de 11 105 \$, taxes en sus;

Attendu ce projet de site web de la municipalité s'inscrit dans le plan de développement de la municipalité, notamment en rencontrant les enjeux suivants :

- 1) Favoriser l'attractivité de la population en présentant les avantages et attraits de la municipalité ;
- 2) Favoriser la fierté locale ;
- 3) Favoriser le développement touristique en publiant et en promouvant sur le web les attraits particuliers de la municipalité, les événements musicaux ou sportifs qu'elle organisera pour attirer de nouveaux résidents en faisant connaître sa région etc.

Attendu que ce projet est éligible au programme du nouveau pacte rural ;

Attendu que la municipalité entend obtenir du programme du pacte rural le remboursement de 75% des coûts réellement encourus pour ce projet, soit 7 089,65\$ incluant les taxes réellement assumées par la municipalité, l'autre 25 % (2 363,21\$ incluant les taxes réellement encourues) étant assumé par la municipalité;

Attendu que ce projet a été soumis au comité de développement de la municipalité, qui en a recommandé l'adoption avec une note d'évaluation de 90% (la note de passage étant de 50%), tel qu'il appert de la grille de pondération adoptée le 8 juin 2015 ;

En conséquence, sur proposition de Denis Dion, secondé par Claude Sévigny, **il est unanimement résolu** de :

- 1) Soumettre ce projet au programme du pacte rural ;
- 2) Fournir aux représentants du pacte rural toute la documentation pertinente pour que le projet y soit approuvé ;

- 3) Nommer Jean Bellehumeur représentant-signataire de l'entente Pacte rural avec la MRC.

15-2589

Attendu que la municipalité de Chartierville a adopté le 4 mai 2015 une résolution retenant la soumission du Musée Nature Science de Sherbrooke pour fabriquer une armoire de présentation devant servir pour l'exposition et l'interprétation de différents minéraux;

Attendu que le prix soumis par le Musée Nature Science de Sherbrooke était de 5 230\$, taxes en sus;

Attendu ce projet d'exposition et d'interprétation de minéraux s'inscrit dans le plan de développement de la municipalité, notamment en rencontrant les enjeux suivants :

- 1) Favoriser le développement touristique en ajoutant une exposition de minéraux et son interprétation au musée de la Mine d'Or ;
- 2) Compléter ainsi le projet global du Centre d'interprétation de la Mine d'Or, dans lequel la municipalité a déjà investi beaucoup avec le concours du programme du Pacte Rural, tant dans le musée lui-même que dans le sentier pédestre;

Attendu que ce projet est éligible au programme du nouveau pacte rural;

Attendu que la municipalité entend obtenir du programme du pacte rural le remboursement de 75% des coûts réellement encourus pour ce projet, soit 4 118,13 \$ incluant les taxes réellement encourues par la municipalité, l'autre 25 % (1 372,71\$ incluant les taxes réellement encourues) étant assumé par la municipalité ;

Attendu que ce projet a été soumis au comité de développement de la municipalité, qui en a recommandé l'adoption avec une note d'évaluation de 55% (la note de passage étant de 50%), tel qu'il appert de la grille de pondération adoptée le 8 juin 2015 ;

En conséquence, sur proposition de Denis Dion, secondé par Raymond Fournier, **il est unanimement résolu** de :

- 1) Soumettre ce projet au programme du pacte rural ;
- 2) Fournir aux représentants du pacte rural toute la documentation pertinente pour que le projet y soit approuvé ;
- 3) Nommer Jean Bellehumeur représentant-signataire de l'entente Pacte rural avec la MRC.

15-2590

Appui financier Sentiers frontaliers :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Raymond Fournier et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville appuie financièrement le Club de randonnée et réseau de sentiers pédestres pour un montant de 750\$ pour la saison 2015.. Adopté à l'unanimité.

15-2591

Participation au projet « Contrée du tour de la montagne », Sentiers Mont-Mégantic Inc. et nomination d'un représentant :

Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Simon Lafrenière que la municipalité de Chartierville participe financièrement au projet touristique Circuit Tour de la montagne pour un montant de 1 500 \$ et nomme comme représentant de la municipalité M. Claude Sévigny.

7. Période de questions :

8. Affaires nouvelles :

15-2592

9. Levée de la séance :

La séance est levée à 19h30 par Louis Désy sous la résolution 15-2592.

Jean Bellehumeur, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière